



Charleville-Mézières, le 9 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation des logements du parc privé : des objectifs revus à la hausse

Les objectifs du programme « Habiter Mieux » porté par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et le Ministère du logement et de l'habitat durable sont en augmentation.

L'action publique en faveur de la réhabilitation et de la rénovation énergétique de l'habitat se veut plus ambitieuse avec une cible de 70 000 logements en 2016 contre 50 000 en 2015.

Les aides portent en majorité sur la résorption de l'habitat indigne, la rénovation énergétique et l'adaptation des logements au vieillissement afin de permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Les aides s'adressent aux bailleurs ou aux propriétaires occupants « très modestes » et aussi dorénavant « modestes ».

Dans le département des Ardennes, une enveloppe de 4,3 millions d'euros permettra en 2016 de rénover 600 logements du parc privé.

En 2017, le programme poursuivra son développement avec un objectif affiché de 100 000 logements rénovés.

Les personnes intéressées par ce dispositif peuvent obtenir des renseignements :

Pour l'ensemble du département des Ardennes (hors Sedan) :

Par tél : 03.24.30.90.77

Par courrier : 23A rue André Dhotel
08130 Attigny

Pour Sedan :

Par tél : 03.24.32.11.22

Par courrier : 5 rue de Vaudidon
08000 Charleville-Mézières

CONTACT PRESSE:

Préfecture des Ardennes

Nathalie ANDRÉ : 03 24 59 66 20 ou 06 40 95 37 33

Mathilde COULON : 03 24 59 66 26 ou 06 37 58 20 85

@pref-communication@ardennes.gouv.fr